

Séance du Conseil Communal n° 2020/4 du 29.05.2020

Présences :

Le bourgmestre Marc LIES

les échevins Diane ADEHM, Georges BECK, Romain JUNCKER

Les conseillers Myriam FEYDER, Carole GOERENS, Anne HUBERTY, Marie-Lyne KELLER, Claude LAMBERTY, Henri PLEIMLING, Robert LEVEN, Rita VELAZQUEZ, Guy WESTER

Jean THEIS et Roland TEX ont voté par correspondance lors des points 1 à 12 et 14 de l'ordre du jour.

Point 1

Enseignement

a) Organisation scolaire 2020/2021;

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé l'organisation scolaire 2020/2021 dont les éléments principaux sont les suivants:

Propositions de postes pour l'année scolaire 2020/2021 1.

Dans le cycle 1, le personnel enseignant propose 18 classes C1 pour les enfants âgés de respectivement 4 ou 5 ans. (idem par rapport à 2019/2020) Le nombre de cours de luxembourgeois en faveur des élèves de nationalité étrangère auquel s'ajoutent toutes les autres leçons nécessaires au bon fonctionnement des classes rendent nécessaires 4 postes surnuméraires. (idem par rapport à 2019/2020)

Quant à l'éducation précoce, le personnel enseignant propose l'organisation suivante pour 2020/2021: 8 classes pour les enfants âgés de 3 ans nécessitant 8 postes C1 et le concours de 8 éducateurs/éducatrices. (idem par rapport à 2019/2020) 2.

Dans les cycles 2 à 4, 49 classes C2-4 (-2 par rapport à 2019/2020), 2 cours d'accueil, 2 centres d'apprentissage et 1 cours d'accueil/centre d'apprentissage sont proposés pour garantir un enseignement efficace et pour permettre une différenciation de l'enseignement suivant les besoins spécifiques des élèves concernés. (idem par rapport à 2019/2020)

Pour le bon fonctionnement de chaque école, le comité des enseignants propose le nombre suivant de surnuméraires par école : -Howald : 5,5 -Hesperange : 6 -Itzig : 3 -Fentange: 2,5 -RP 3 pour 18 classes (-0,5) pour 16 classes (/) pour 9 classes (/) pour 6 classes (-0,5)

Pour l'encadrement des enfants à besoins spécifiques, le fonctionnement suivant est proposé : - Howald : 1 centre d'apprentissage + 1 cours d'accueil -Hesperange: 1 centre d'apprentissage+ 1 cours d'accueil Itzig : 1 centre d'apprentissage/cours d'accueil -Fentange : école inclusive

En résumé, il est proposé de pourvoir -dans la mesure du possible - tous les postes par du personnel breveté, et de faire publier :

Règlement concernant la surveillance des élèves

La surveillance des élèves des classes de l'enseignement fondamental de toutes les écoles de la commune pourra se faire à tour de rôle par des membres du personnel enseignant. La surveillance devra être assurée à l'intérieur du bâtiment scolaire et dans la cour de récréation. Quant à l'horaire des surveillances, toutes les surveillances réglementaires non prévues par un plan de surveillance doivent être assurées par chaque enseignant pour sa propre classe. Le nombre des surveillants est fixé en fonction du nombre de classes dans chaque bâtiment scolaire, à savoir : - jusqu'à 6 classes : 1 surveillant - jusqu'à 12 classes : 2 surveillants - jusqu'à 18 classes : 3 surveillants

DEVOIRS à DOMICILE – COMPOSITIONS

Il est recommandé de ne pas fixer les compositions le jour suivant les dimanches et jours fériés ni les premiers jours suivant les congés et vacances.

VACANCES ET CONGES SCOLAIRES 2020/2021 L'année scolaire commence le mardi 15 septembre 2020 et finit le jeudi 15 juillet 2021.

1. Le congé de la Toussaint commence le samedi 31 octobre 2020 et finit le dimanche 8 novembre 2020.
2. Les vacances de Noël commencent le samedi 19 décembre 2020 et finissent le dimanche 3 janvier 2021.
3. Le congé de Carnaval commence le samedi 13 février 2021 et finit le dimanche 21 février 2021.
4. Les vacances de Pâques commencent le samedi 3 avril 2021 et finissent le dimanche 18 avril 2021.
5. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 13 mai 2021
6. Le congé de la Pentecôte commence le samedi 22 mai 2021 et finit le dimanche 30 mai 2021
7. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: mercredi, le 23 juin 2021
8. Les vacances d'été commencent le vendredi 16 juillet 2021 et finissent le mardi 14 septembre 2021.

Études dirigées et cours d'appui

Les études dirigées ont lieu en principe le lundi, le mercredi et le vendredi de 16.00 heures à 16.50 heures. Ces cours sont dispensés, en principe, par le titulaire de classe et ils s'adressent aux élèves nécessitant l'aide d'une personne compétente pour la confection de leurs devoirs à domicile ou pour l'apprentissage de certaines matières

b) Règlement d'occupation des postes du personnel enseignant;

Le règlement d'occupation des postes prévoit notamment que, dans la commune de Hesperange Il est établi un secteur unique comprenant les écoles fondamentales d'Alzingen, Fentange, Hesperange, Howald et Itzig. Avant la fin de chaque année scolaire, tous les postes dans l'école fondamentale sont déclarés vacants. Sont candidats tous les instituteurs et instituteurs-stagiaires

nommés dans la Commune de Hesperange et remplissant les dispositions légales en la matière.,
es écoles fondamentales de la Commune de Hesperange appliquent l'ancienneté locale.
Le règlement a été approuvé à l'unanimité des voix par les conseillers.

c) Règlement d'occupation des postes d'éducateur et d'éducateur gradué;

Le règlement d'occupation des postes prévoit notamment que, dans la commune de Hesperange Il est établi un secteur unique comprenant les écoles fondamentales d'Alzingen, Fentange, Hesperange, Howald et Itzig. Avant la fin de chaque année scolaire, tous les postes d'éducateurs diplômés dans l'école fondamentale sont déclarés vacants. Sont candidats toutes les éducateurs diplômés nommés dans l'éducation précoce de la Commune de Hesperange et remplissant les dispositions légales en la matière.

Le règlement a été approuvé à l'unanimité des voix par les conseillers.

d) Règlement d'ordre interne école de Hesperange;

Les conseillers ont approuvé à l'unanimité des voix un règlement d'ordre interne pour l'ensemble des écoles fondamentales de la commune de Hesperange.

Point 2

Urbanisme:

a) Adoption d'un projet d'aménagement particulier "nouveau quartier" portant sur des fonds sis à Howald au lieu-dit "rue des Scillas"

Le présent PAP prévoit la création de 3 lots privés constructibles

Y sont prévus des habitations, des activités de commerces, des activités de loisirs, des services administratifs ou professionnels, des restaurants et des débits de boissons, des équipements de service public, des établissements de petite et moyenne envergure, ainsi que des activités de récréation

La surface totale du PAP est de 23.044 m

Surface cédée au domaine public: 9.567m² (±41,5%)

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé le PAP "nouveau quartier" à Howald au lieu-dit "rue des Scillas"

b) Demande de morcellement de quatre parcelles en deux parcelles de terrain sise à Hesperange, 299-307, route de Thionville;

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé une demande de morcellement de quatre parcelles de terrain en deux parcelles de terrain appartenant à l'Etat, Les parcelles se trouvent dans une zone BP et moyenne densité.

Point 3

Approbation de projets de travaux, fournitures et services

a) Aménagement d'un parking dans la rue Dr Joseph Peffer à Howald;

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un devis relatif à l'aménagement d'un parking dans la rue Dr. Jos Peffer à Howald. Le projet prévoit l'aménagement d'un parking comprenant 10 emplacements de stationnement. Le devis s'élève à 75.425 € et comprend tous les travaux, les lampadaires les poteaux rabattables ainsi que les honoraires d'ingénieurs.

b) Mise en place d'un système de refoulement pour le site de l'école de Hesperange;

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé le projet de mise en place d'un système de refoulement pour le site de l'école de Hesperange. Ce projet, au montant total de 65 000,00 € ttc, prévoit le montage d'un système de refoulement pour le site de Hesperange. Les travaux s'avèrent nécessaire afin d'éviter des inondations, vu que le collecteur des eaux usées, en temps de pluie continuels, repousse les eaux dans les siphons.

c) Mesures de sécurisation routière—mise en conformité de quatre passages pour piétons

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un devis de l'ordre de 93.600 € relatif à la mise en conformité de quatre passages pour piétons dans la route de Thionville à Hesperange à la hauteur de la maison no 358 et à Alzingen à la hauteur des maisons no 498, 508 et 407

Point 4

Approbation de décomptes

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les décomptes suivants:

Concours d'idées pour la Place Pol Jomé à Hesperange: 180719,25 €

Renouvellement de la canalisation dans la rue des Bruyères à Howald: 259830,45 €

Réaménagement de la route de Thionville entre le pont autoroutier et l'avenue Grand-Duc Jean à Howald: 2614692,20 €

Remise en état des 2 ponts en bois dans le parc Communal à Hesperange: 53915.36 €

Transformation de la salle "Am Duerf" WC et cuisine: 499961,61 €

Transformation et construction de salles de classe e l'école d'Itzig: 7164767,06 €

Avec 11 voix pour et 4 voix contre (Tex, Keller Goerens, Velazquez) conseillers ont approuvé le décompte relatif à l'adaptation de la canalisation à la Sandweiler Gare: 312499,50 €

Avec 11 voix pour et 4 abstentions (Tex, Keller Goerens, Velazquez) les conseillers ont approuvé le décompte relatif à l'installation groupe hydrophore Château d'Eau à Howald: 1095081,59 €

Avec 11 voix pour et 4 abstentions (Tex, Keller Goerens, Velazquez) les conseillers ont approuvé le décompte relatif à l'adaptation du Réseau d'eau à la Sandweiler Gare: 102.247,40 €

Point 5

Avis relatif au projet des cartes des zones inondables et des cartes de risque d'inondation 2019

Les conseillers se sont prononcés favorablement en faveur du projet des cartes des zones inondables et des cartes de risque d'inondation 2019. L'objectif de la carte est de réduire et de gérer les risques qu'engendrent les inondations pour la santé humaine, l'environnement, les infrastructures et les biens.

Point 6

Propriétés immobilières

a) Approbation d'un acte de vente

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un acte de vente entre la commune de Hesperange et Marie-Andrée Heinrichy&David Thinner (partie venderesse) portant sur un labour de 19,80 ares à Fentange au lieu-dit "Um Biwingerweg". L'acquisition est faite dans un but d'utilité publique, en vue de l'intégration future dans le périmètre d'agglomération pour favoriser une augmentation de l'offre en logements et une réduction du coût foncier et de l'habitat et plus spécialement pour la création de logements à coût modéré ou de type social, en tenant compte des objectifs de la loi du 22 octobre 2008 sur le pacte logement.

b) Approbation d'un compromis de vente

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un compromis de vente entre la commune de Hesperange et Nicolas Glaesener (partie venderesse) portant sur deux parcelles de terrain à Itzig au lieu-dit "auf der Heid" d'une contenance de 73,05 ares respectivement de 29.80 ares. Les parcelles sont acquises pour l'aménagement d'une zone de récréation.

c) Approbation de contrats de bail

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les contrats de bail suivants:

Un contrat de bail portant sur une parcelle de terrain de 35,30 ares à Hesperange au lieu-dit "in der Altwies".

Un avenant à un contrat de bail portant sur le renouvellement d'un contrat pour une période de 3 mois pour la location d'un logement à Alzingen, 459, rte de Thionville:

Un contrat de bail portant sur 5 parcelles de terrain à Itzig au lieu-dit "Esen" d'une contenance totale de 139,30 ares

d) Approbation d'un contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un logement

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un avenant à un contrat de mise à disposition portant sur le renouvellement d'un contrat pour une période de 6 mois pour un logement à Alzingen, 12, rue de l'Eglise:

Point 7

a) Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année d'imposition 2021

Avec 14 voix pour et une abstention (Tex) les conseillers ont approuvé les taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année 2021 comme suit:

A	propriétés agricoles et forestières	500 %
B1	constructions commerciales	750 %
B2	constructions à usage mixte	500 %
B3	constructions à autre usage	250 %
B4	maisons unifamiliales et maisons de rapport	250 %
B5	immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation	1000 %
B6	terrains à bâtir à des fins d'habitation	1250 %

b) Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial pour l'année d'imposition 2021

Avec 14 voix pour et une abstention (Tex) les conseillers ont fixé le taux multiplicateur de l'impôt commercial pour l'année 2021 à 225 %

c) Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2019

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2019 comme suit:

		Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des restants à poursuivre:	246721,92 €	215721,92 €	31000 €
Total des décharges proposées	23153,66 €	23153,66 €	
Total des arréages	269875,58 €		

d) Approbation de titres de recette

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les titres de recette suivants:

50402,76 €	25 % des recettes du CIGL
- 700 €	remise partielle sur vente Mercedes Sprinter
300 €	vente socomec Bandsäge
53,22 €	recettes manifestations
435 €	refacturation de frais et frais de reproduction de plans

Point 8

Service d'incendie et de secours

a) Approbation de la convention de biens meubles conclue avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours

La convention a pour objet le transfert des biens meubles affectés au centre d'incendie et de secours, de la commune au bénéfice du CGDIS. Les frais payés par la commune sont arrêtés d'un commun accord à 351947,46 €. Ce Montant sera remboursé à la commune par le CGDIS.

b) Approbation du contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles conclues avec le Corps grand-ducal d'incendie et de secours

Le contrat a pour objet la mise à disposition au CGDIS de bâtiments, locaux ou surfaces extérieurs suivants:

Centre d'incendie et de secours de Hesperange, 112, allée de la Jeunesse Sacrifiée, Hesperange
Centre d'incendie et de secours de Hesperange 2 Cité Bernard Simminger Itzig

L'indemnité annuelle à payer par le CGDIS à la commune pour la mise à disposition est fixée à la somme des montants de l'indemnité fonctionnelle et d'entretien.

Point 9

Règlements de circulation

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les modifications à durée indéterminée suivantes:

Fentange, op der Sterz

Accès interdit à l'intersection à la hauteur de la maison 23 jusqu'au Parking entre la maison 23 et la rue Jean-Pierre Kemmer

Fentange, rue Pierre Weydert

Accès interdit à l'intersection avec la rue de Bettembourg et de la rue de Bettembourg jusqu'à la maison 1

Point 10

Commissions consultatives – remplacements

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les remplacements suivants:

Commission des bâtisses et de l'urbanisme

Remplacement de Patrick Rosa (déi gréng), membre Suppléant, par Paul Bissener (déi gréng)

Commission de l'environnement

Remplacement de Marie-Lyne Keller (déi gréng), membre Effectif, par Edith Oth (déi gréng)

Remplacement d'Olivier Lamesch (déi gréng), membre Suppléant, par Marie-Lyne Keller (déi gréng)

Commission des Finances

Remplacement de Patrick Rosa (déi gréng), membre Suppléant, par Stephen de Ron (déi gréng)

Commission de la mobilité

Remplacement de Hervé Gounou Temo (déi gréng), membre effectif, par Stephen de Ron (déi gréng)

Commission des sports

Remplacement de Patrick Meneguz (déi gréng), membre effectif, par Olivier Lamesch

Remplacement d'Olivier Lamesch (déi gréng), membre Suppléant, par Patrick Meneguz (déi gréng)

Remplacement de Patrick Rosa (déi gréng), membre Suppléant, par Edith Oth (déi gréng)

Point 11

Questions émanant des conseillers

Robert Leven

En référence à la circulaire N°3834 du 8 mai 2020 du ministère de l'intérieur, qui prévoit une réduction importante des recettes communales pour l'année 2020, Robert Leven a voulu connaître l'envergure totale des pertes de recettes pour le budget de l'année 2020, et a voulu savoir si des investissements prévus dans le budget extraordinaire seraient concernés et quelles seraient les conséquences pour la trésorerie communale.

Carole Goerens

Carole Goerens a voulu savoir si la commune allait puiser dans le fond de réserve pour équilibrer le budget ordinaire et si de gros investissements allaient être retardés

Marc Lies

Le montant des dotations de l'Etat va diminuer de 20 % pour l'année budgétaire 2021 c.à d. de 9 à 10 millions d'euros. La commune dispose de 20 millions d'euros sur ses comptes: une situation confortable. Les dépenses par tête d'habitant sont inférieures par rapport à la majorité des autres communes de la même taille. Il sera fait recours en partie au fond de réserve de 3,7 millions d'euros. Un emprunt par contre n'est pas envisagé. Durant deux mois, les chantiers étaient fermés. Pas de travail effectué veut dire pas de facture à payer. Tous les projets prévus seront réalisés. Il n'est pas à exclure qu'à long terme, un crédit devra être demandé.

Guy Wester

Guy Wester a pris des informations sur le réaménagement de la rue d'Itzig à Hesperange, sur la construction de pistes de vélo, sur le centre sportif au Hollechberg et la réalisation du Contournement de Hesperange.

Georges Beck

Un permis de voirie a été demandé en 2018 pour réaliser des mesures d'apaisement dans la rue d'Itzig à Hesperange. Des changements ont été faites en 2019 sur demande de l'administration des ponts&chaussées. Depuis, le dossier est resté sans nouvelles. Apparemment, une autorisation est en cours de route.

En tout 12 km de pistes de vélo sont prévus pour être réalisés dans les années à venir, notamment entre Hesperange et Howald, Hesperange et Itzig, Itzig et le chemin qui longe l'Alzette, Itzig et Contern et Alzingen et Contern.

4 stations vel'oh supplémentaires ont été commandées: deux à Itzig, une à Fentange et une à Alzingen.

Les réponses des autorités sur les propositions de changements de trajets du RGTR sont en attente. Le projet d'un ascenseur reliant Hesperange et Hollesbiérg a été accordé et va bientôt être réalisé.

Roland Tex

Roland Tex a voulu connaître le total des surfaces de terrains appartenant à la commune de Hesperange. Il suggérerait favoriser la biodiversité en laissant ces terrains vagues.

Marc Lies

Une collaboration au niveau de la conservation de la nature, prévention, collecte et gestion des déchets avec le SIAS (Syndicat intercommunal à vocation multiple) est prévue pour l'année prochaine. Quelque 21 hectares sont donnés en bail par la commune.

Rita Velazquez

Vu que de nombreuses associations locales de notre commune se sont vues contraintes d'annuler des manifestations pour lesquelles elles avaient déjà engagé des dépenses. et sont ainsi privées de leur principale source de revenus. Rita Velazquez a demandé à accorder des subsides extraordinaires aux associations locales sportives et culturelles.

Marc Lies

On pourrait envisager de soutenir financièrement des associations locales par un subside. Néanmoins, celui-ci serait basé sur certains critères qui devront être définis au début de la saison prochaine, voire à la fin de l'année.

DP

Les membres du parti DP se sont renseignés sur les développements récents autour du FC Swift Hesper et dans la foulée du site Holleschbiereg, sur l'envergure des travaux demandés par le Swift à supporter par la commune ainsi que sur les relations entre le Swift Hesper et le FC Blo-Wäiss Izeg?

Marc Lies

Je ne peux absolument pas confirmer les déclarations reprises dans la presse en ce qui concerne les rapports entre le Swift Hesper et le collège échevinal. La commune de Hesperange n'envisage de toute façon pas de construire un nouveau stade, ni de construire de nouveaux gradins dans un proche avenir. Il est évident que des travaux d'entretien doivent régulièrement être effectués pour maintenir les installations dans un bon état. Le plan de financement de la commune prévoit néanmoins des investissements à moyen terme lorsque la situation est telle que des travaux de réparations ou de construction s'imposent.

Le Swift Hesper et le FC Blo Wäiss Izeg sont deux clubs de football indépendants qui collaborent ensemble au niveau sportif. Des ententes ont ainsi déjà pu être réalisées au niveau des équipes juniors. Le collège échevinal soutient une pareille collaboration renforcée. Il appartient pourtant aux clubs de prendre des décisions sportives et non pas à la commune. La commune leur met à disposition une infrastructure sportive adéquate pour travailler dans de bonnes conditions et pour réussir sur le plan sportif.

Carole Goerens

Carole Goerens a voulu savoir si la commune envisagerait un service personnalisé quant à la fourniture de masques aux personnes vulnérables.

Marc Lies

4 drive-in ont été mis en place dans la commune pour distribuer des masques. Les masques sont apportés à la maison des personnes vulnérables si celles-ci en font la demande.

Séance à huis clos

Point 12

Personnel communal:

- a) Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique

Les conseillers ont nommé aucun candidat dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique

- b) Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique

Les conseillers ont nommé Thierry Meisch dans le groupe de traitement b1, sous-groupe scientifique et technique

- c) Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement C1, sous-groupe technique

Les conseillers ont nommé Valentino Morocutti dans le groupe de traitement C1, sous-groupe scientifique et technique

Point 13

Mise à la retraite progressive d'un fonctionnaire – avis

Les conseillers se sont pronocé favorablement quant à à la mise à la retraite partielle de Nico Thill

Point 14

Enseignement:

Propositions de réaffectation–1re liste.

Les conseillers ont nommé:

C1

Sylvie Da Cruz Rodrigues
Nathalie Palmira Breda Rodrigues
Martin Engel

Cycle C1 20-21

Julie Gangler

cycles C2 – 4

Julia Van Wauwe
Lucas Zaton Lorenzo
Jessica Junker
Lynn Schltz

Cycles C2 -4 20-21
Maxime Louis Leydet
Tom Faber
Tanja Johanns

Cycles C2-4 (su 75) 20-21
Marc Pasquini